



**Collectif La Touche**  
**16 chemin de la Touche**  
**49320 BLAISON St.SULPICE**

**le, 23 novembre 2019**

United Nations Educational, Scientific  
and Cultural Organization  
7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP, France

A l'attention de Madame Isabelle Anatole-Gabriel.

Madame,

Par votre courrier du 22 mai 2019, transmis par courriel, vous aviez eu l'obligeance de prendre en compte les informations que nous vous avons transmises concernant le projet d'implantation d'antenne-relais sur le hameau de La Touche, dans la co-visibilité du bien du patrimoine mondial «Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes».

Vous nous informez avoir sollicité la Délégation permanente de la République française auprès de l'UNESCO afin de recevoir leurs commentaires au sujet de ces informations et vous en sommes gré.

A ce jour, et sauf erreur de notre part, nous n'avons pas d'écho en retour à cette action.

Nous souhaitons porter à votre connaissance que le Collectif d'habitants du hameau de La Touche, commune de Blaison Saint Sulpice, classé ZPPAUP, a entrepris un premier recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes, contre le décret de l'ancien maire, signé le 13 mars 2019. Suite à la démission de ce maire, un nouveau maire a été élu, avec lequel nous entretenons de bonnes relations, et nous avons reçu l'accord du Conseil Municipal et son appui afin que cette antenne-relais ne soit pas érigée dans le hameau de La Touche, en complète co-visibilité du patrimoine mondial et en contradiction avec le "Plan de Gestion référentiel commun Val de Loire" (§ 5.3 – 5.4 - pages 97, 98, 99, 100 et 101).

Malheureusement le panneau de déclaration préalable des travaux a été apposé le 25 octobre dernier par l'opérateur historique qui reste résolu à implanter cette antenne en **ce lieu prestigieux et classé** ! Des travaux de sondages ont été entrepris sur la voie publique, le 18/11, à proximité de l'endroit initialement défini, prouvant la volonté de maintenir cet emplacement.

Nous préparons avec notre avocat un deuxième recours contentieux, car, malgré nos actions, aucune étude d'impact, tant sur l'environnement que sur la santé et le bien-être des vivants, n'a été menée par cet opérateur.

Vous pourrez juger de la gravité de la situation en comparant les photos fournies par l'opérateur et celles, réelles que nous opposons.

Comptant sur votre appui et vous remerciant pour votre temps, nous restons à votre disposition,

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. [unintelligible]", written over a faint circular stamp.

Le Collectif La Touche,  
(représentant l'APPdH, Association de Protection Patrimoniale des Hameaux)